

# AVIS DE COURSE

## Sélective de ligue windsurf Cercle Nautique Tranchais Dimanche 01 Mai 2016

**Terminologie** : le terme «bateau» utilisé ci-dessous signifie windsurf.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016*, incluant l'annexe B,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe «prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règles des classes et les règles des jauges concernées,
- 1.4 Le règlement du championnat de ligue des Pays de la Loire.

### 2. PUBLICITE

En application de la réglementation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Adresse du document sur le site internet de la FFVoile : [http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond\\_doc/CCA/reglement\\_publicite\\_ffv.pdf](http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte aux séries : Bic Techno 293, RSX et Raceboard

Un nombre minimum de 10 inscrits est nécessaire pour constituer une série.

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- \* leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- \* si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- \* si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- \* le certificat de jauge ou de conformité
- \* Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF. (Voir alinéa 13).

### 4. PROGRAMME

Confirmation des inscriptions au Cercle Nautique Tranchais au premier étage: Le1 Mai de 09h00 à 10h30

Heure du premier signal d'avertissement : 11h00

### 5. JAUGE

Des opérations de jauge pourront être effectuées en cours d'épreuve.

### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à l'issue de la confirmation des inscriptions.

## 7. LES PARCOURS

Les parcours seront définis par les annexes aux instructions de courses

## 8. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée. La règle B4 des RCV s'applique pour les Windsurfs.

## 9. CLASSEMENT

La règle 90.3 et l'annexe B8 pour les Windsurf, des Règles s'appliquent. (Système de points A MINIMA).

## 10. SÉCURITÉ

10.1. Pour les séries RSX et Raceboard, les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

10.2. Pour la série Bic Techno 293, la règle RCV 40 ne s'applique pas. Les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau. Ceci modifie la règle C.3.2. de la classe Techno

## 11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le secrétariat au 02 51 27 17 44 ou par messagerie à [cntranchais@orange.fr](mailto:cntranchais@orange.fr)

